



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

France Télécom

Question écrite n° 88590

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, sur le fait que France Télécom ne dispose plus d'un nombre suffisant de lignes téléphoniques pour desservir la commune de Brouderdorff. De ce fait, une attente importante est imposée aux demandes de branchement. De plus, France Télécom utilise divers palliatifs liés au dégroupage afin que plusieurs abonnés soient branchés sur la même ligne. Toutefois, cela présente l'inconvénient de les priver d'un accès normal à Internet. Elle lui demande si, dans le cadre des obligations de service public, la commune peut exiger que France Télécom normalise la situation.

Texte de la réponse

À l'heure actuelle, il n'y a ni demande de raccordement téléphonique ni demande d'accès au haut débit qui ne soit pas satisfaite par France Télécom dans cette commune. Si un cas particulier se présentait, il serait opportun de le porter à la connaissance de l'entreprise afin qu'elle puisse y répondre.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 88590

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : Écologie, énergie, développement durable et mer

Ministère attributaire : Économie, finances et industrie

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 15 février 2011

Question publiée le : 14 septembre 2010, page 9859

Réponse publiée le : 22 février 2011, page 1796